

Le 4 novembre 2020

OBJET : RAPPORT DE LA FNEEQ-CSN À L'ASSEMBLÉ GÉNÉRALE DE L'ACPPU

La FNEEQ-CSN compte dans ses rangs 35 000 membres issus de 101 syndicats au Québec, dont 90 % en enseignement supérieur : 45 syndicats de cégeps qui représentent 85 % de l'ensemble des enseignantes et des enseignants du réseau collégial et 12 syndicats dans 10 universités qui représentent 85 % des enseignantes et des enseignants contractuels (personnes chargées de cours, tutrices et tuteurs, maîtres d'enseignement).

Il ne fait nul doute que l'année 2020 restera gravée dans nos mémoires, car elle ne ressemble à aucune autre par l'ampleur des bouleversements qu'elle a apportés dans le monde de l'éducation ici comme ailleurs. Au Québec, la date du 13 mars 2020 deviendra assurément un jalon historique, ce jour-là, le premier ministre Legault annonçait la fermeture pour deux semaines de la totalité des services de garde, des écoles, des collèges et des universités, proclamant ainsi la fin de ce qu'on appelle aujourd'hui, avec nostalgie, la « normalité ». Après sept mois d'un feu roulant d'arrêtés ministériels, de directives contradictoires et d'annonces de toutes sortes, on aura compris que si le gouvernement tient tant à maintenir ouverts les établissements, ce n'est pas tant pour honorer sa promesse électorale d'accorder « la priorité à l'éducation » que pour servir ses intérêts économiques et ceux des entreprises.

Dans le contexte de la pandémie, les mesures d'urgence mises en place par le gouvernement du Québec ont forcé les établissements d'enseignement supérieur à recourir à l'enseignement en mode « non présentiel¹ » à un moment ou un autre, et ce, de façon généralisée. Ce qui devait être temporaire au printemps 2020 s'est prolongé à l'automne 2020 et déjà, fin septembre, plusieurs universités annonçaient une prolongation de ce mode d'enseignement à l'hiver 2021. Ce changement a une incidence majeure sur la tâche des enseignantes et des enseignants représentés par la FNEEQ. Or la majorité des conventions collectives sont muettes sur de telles transformations expéditives et les ressources octroyées par le gouvernement aux établissements sont insuffisantes pour soutenir nos membres qui subissent un alourdissement considérable de leur tâche. Adaptation à toute vitesse des cours, difficile encadrement à distance des étudiantes et des étudiants, augmentation de la taille des groupes-cours, évaluations complètement repensées : toutes les dimensions de la profession enseignante nécessitent, dans ce contexte, un temps accru. Par conséquent, la santé psychologique des membres n'a jamais été aussi fragile et inquiétante. Les enseignantes et les enseignants sont véritablement à bout de souffle et la

¹ La FNEEQ estime qu'il est préférable d'employer ce terme plutôt que celui d'enseignement à distance. Référence : FNEEQ, Comité école et société, *Chronique d'un (dé)confinement* annoncé, [en ligne] <https://fneeq.qc.ca/fr/publications/chronique-88-chronique-dun-deconfinement-annonce/> (page consultée le 14 octobre 2020).

RAPPORT DE LA FNEEQ-CSN À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACPPU

FNEEQ réclame sans relâche depuis le printemps que le gouvernement investisse des ressources significatives et dédiées à l'enseignement pour les soutenir à la session d'hiver 2021.

Depuis le 13 mars dernier, la FNEEQ a été très active sur le plan des représentations politiques. Elle a talonné ses vis-à-vis ministériels et patronaux en mettant particulièrement de l'avant les six revendications suivantes:

- Garantir la sécurité des milieux d'éducation et d'enseignement supérieur et porter une attention particulière au bien-être physique et psychologique de tous leurs membres en respectant notamment les conditions de l'OMS avant d'envisager une levée des restrictions;
- Privilégier la stabilité pour l'année 2020-2021 et, dans la mesure du possible, la prévisibilité des activités d'enseignement à chaque session;
- Convenir avec les syndicats de l'élaboration de balises nationales et de modalités locales pour l'organisation du travail en pandémie;
- Assurer l'équité entre les élèves, les étudiant-es, les enseignant-es et les établissements;
- Respecter l'autonomie et le jugement professionnel des enseignant-es;
- Bonifier le financement des réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur;
- Rémunérer le travail des enseignantes et des enseignants pour l'adaptation de l'enseignement en mode non présentiel.

Avant la pandémie, les pressions pour un passage au téléenseignement s'accroissaient déjà et la FNEEQ s'est dotée en mai 2019 d'une plateforme de revendications². Après la pandémie, il est clair que la pression deviendra intenable. La crise sanitaire a accéléré la transformation déjà amorcée de la pratique enseignante, mais sans concertation, sans balise ni stratégies nationales et, surtout, sans filet de sécurité pour les conditions de travail des enseignantes et des enseignants. Pour plusieurs directions d'établissements, particulièrement dans les secteurs privés et universitaires, l'enseignement en mode non présentiel imposé partiellement par la Santé publique représente une opportunité inespérée d'accélérer la conversion des cours vers une formation à distance (FAD) structurée et permanente. La déterritorialisation de la formation ouvrant la porte à des opportunités strictement mercantiles, on peut imaginer que ce ne sera certainement pas sans conséquence sur l'autonomie professionnelle des enseignantes et des enseignants et sur la survie des établissements en région.

² FNEEQ, Comité école et société, *L'enseignement à distance: Enjeux pédagogiques, syndicaux et sociétaux* [en ligne] https://fneeq.qc.ca/wp-content/uploads/190424EnseignementADistance-FINAL_CES_CF3_mai-2019.pdf (page consultée le 14 octobre 2020).

RAPPORT DE LA FNEEQ-CSN À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACPPU

L'autonomie professionnelle et la liberté académique reposent à la fois sur une pratique individuelle et une pratique collective. Les conditions d'exercice doivent donc permettre de maintenir l'un et l'autre. Ce à quoi nous avons assisté depuis le début de la pandémie malmène les deux. En accordant une place prépondérante aux technologies de l'information et de la communication (TIC), l'enseignement en mode non présentiel, tel qu'on l'a connu depuis le printemps, a forcé la transformation des pratiques individuelles et collectives, les restreignant aux technologies disponibles sans réserver un espace pour la réflexion ou pour l'analyse. Il serait pourtant possible d'intégrer les nouvelles TIC à l'offre de cours pour les rendre plus accessibles, sans que cela affecte l'autonomie du corps professoral. Mais cela demande du temps et de la concertation, ce qui nous a cruellement fait défaut depuis le début de la crise sanitaire. Il faut à tout prix lutter contre les décisions unilatérales, sans transparence, sans que la voix des experts en pédagogie soit respectée. C'est l'immense défi qui nous attend dans l'immédiat.



CAROLINE QUESNEL
Présidente
FNEEQ-CSN